



Boulogne, le 30 août 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Concession de l'autoroute A 63 dans les Landes

**Le groupement « Atlandes », ayant pour mandataire Colas Sud-Ouest, composé de deux filiales Colas (Colas Sud-Ouest et Screg Sud-Ouest), Spie batignolles, NGE, Egis Projets, HSBC European Motorway Investments 1 et Dutch Infrastructure Fund II, a été désigné concessionnaire pressenti de l'autoroute A 63 entre Salles et Saint-Geours-de-Maremne par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.**

Ce contrat de concession d'une durée de 40 ans portera sur la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une section de l'autoroute A 63 entre Salles (Gironde) et Saint-Geours-de-Maremne (Landes) d'une longueur totale de 105 km. Les travaux concernent la mise aux normes environnementales et autoroutières et l'élargissement à 2x3 voies de l'ancienne RN 10 afin d'améliorer la sécurité et le service offert aux usagers sur l'axe atlantique.

Le projet d'une valeur d'environ 1,1 milliard d'euros inclut le paiement initial d'un droit d'entrée d'un montant de 400 millions d'euros (en contrepartie de la mise à disposition de l'infrastructure existante pendant 40 ans). La signature du contrat de concession est prévue pour décembre 2010.

Un groupement constructeur piloté par Colas Sud-Ouest et également constitué des sociétés Screg Sud-Ouest, Valérian filiale de Spie batignolles et NGE sera en charge de la réalisation des travaux d'un montant de l'ordre de 500 millions d'euros (Colas 40%, Valérian 30% et NGE 30%) qui, après une phase de conception, démarreront en septembre 2011. L'exploitation de la concession sera assurée par une société dédiée, filiale d'Egis Road Operation. La mise en page complète de l'ouvrage est prévue pour juillet 2014.

*Pour tout renseignement :*  
*Delphine Lombard (tel. 01 47 61 76 17) [lombard@siege.colas.fr](mailto:lombard@siege.colas.fr)*